

BUDGET ANNEXE

CENTRE D'AFFAIRES PIERRE CARMIEU

Ce budget annexe pour le Centre d'affaires Pierre Carmien se traduit par une construction budgétaire très proche de celle retenue en 2018 et marque encore l'implication de la CCPH dans le domaine économique au moyen de la mise à disposition de bureaux locatifs. Ce budget est assujéti à la TVA.

Points forts

Le budget 2020 est construit avec un taux d'occupation en baisse puisque 2 entreprises ont annoncé quitter les lieux en cours d'année.

Rappelons que la CCPH occupe désormais un plateau pour héberger ses services Ressources Humaines et Finances puis afin d'améliorer les conditions de travail des agents dans l'attente du nouveau siège, un autre plateau sera aménagé pour séparer les services RH et Finances trop à l'étroit actuellement.

5 locataires occupent des cellules en 2020.

La section d'investissement reste encore artificielle en raison des dotations aux amortissements qui génèrent des recettes et des reports d'excédents d'investissement cumulés.

Pour mémoire, l'amortissement comptable du Centre d'Affaires s'opère sur 20 ans ce qui engendre dans les deux sections des écritures particulièrement élevées, en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement. Il n'est pas possible de revenir sur la durée d'amortissement initialement prévue.

Ces écritures nous permettent là encore de provisionner pour des travaux importants qui pourraient légitimement voir le jour dans les années à venir.

Il n'est pas prévu cette année de **subvention émanant du budget principal pour équilibrer le budget.**

Par ailleurs ce budget bénéficie d'une provision pour risque locatif constituée progressivement et qui s'élève à 48 786,38 € soit une année de loyers.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT: 122 723,00 €

→ Le **chapitre 011 Charges à caractère général** s'élève à **38 285,00**. Ce chapitre comprend les principaux postes suivants :

- Chauffage urbain: 11 500,00 €
- Taxe foncière / Assurances : 6 750,00 € / 705,00 €
- Entretien de bâtiment / locaux : 6 000,00 € / 600,00 €
- Mandat de Gestion au SIRES : 4 400,00 €
- Maintenance ascenseur et alarme : 3 500,00 €
- Autres charges (eau, électricité, télécoms) : 3 480,00 €
- Fournitures diverses : 1 350,00 €

→ Le **chapitre 012 Charges de personnel** s'élève à **4 000,00 €** et concerne le remboursement de salaire de l'agent d'entretien qui est rémunéré sur le budget principal puis facturé au budget annexe.

→ **1926,00 €** de *dépenses imprévues* sont inscrites au **chapitre 022**

→ **74 739,00 €** sont inscrits au **chapitre 042 opérations d'ordre** pour les amortissements du Centre d'Affaires.

→ **3 773,00 €** représentent notre *charge financière* au **chapitre 66** pour l'emprunt souscrit en 2008.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT: 122 723,00 €

→ L'excédent reporté au 002 est de **18 106,14€**.

→ Au **chapitre 042 opérations d'ordre** sont amorties les subventions pour **41 617,00 €**.

→ Les *produits des services* du **chapitre 70** concernent les charges qui sont refacturées au locataire soit un montant de **17 999,86 €**.

→ Les loyers à encaisser sont inscrits au **chapitre 75 autres produits de gestion courante** et sont évalués à **45 000,00 €**.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT: 168 775,92 €

→ On retrouve au **chapitre 040 opérations d'ordre**, l'amortissement des subventions pour **41 617,00 €**.

→ Au **chapitre 16 emprunts et dettes assimilées** sont prévus le remboursement du capital de l'emprunt pour **23 687,00 €**.

→ Les **chapitres 20 immobilisations incorporelles (1000 €)** et **21 immobilisations corporelles (3 039 €)** permettront l'achat de mobilier pour la nouvelle cellule qui accueillera le service R-H /Finances.

→ **25 000 €** des crédits prévus au **chapitre 23 immobilisations en cours (99 433 €)** sont destinés à aménager la nouvelle cellule, le reste permet d'équilibrer la section, excédentaire de plus de **94 000 €** en 2019.

RECETTES D'INVESTISSEMENT: 168 775,92 €

→ **94 036,92 €** proviennent de *l'excédent d'investissement reporté* au **chapitre 001**.

→ Les amortissements sont inscrits pour **74 739,00 €** au **chapitre 040 opération d'ordre**

Équilibre du budget

Le budget 2020 du Centre d'Affaires Pierre Carmien s'équilibre à 122 723,00 € en fonctionnement et à 168 775,92 € en investissement.

VISION PAR CHAPITRE - BUDGET ANNEXE CAPC 2020

FONCTIONNEMENT – DEPENSES

		2019		2020
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Budgétisé
011	Charges à caractère général	40 251,38 €	33 495,49 €	38 285,00 €
012	Charges de personnel	4 000,00 €	3 892,50 €	4 000,00 €
022	Dépenses imprévues	3 600,00 €	0,00 €	1 926,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	75 835,77 €	75 835,77 €	74 739,00 €
66	Charges financières	4 793,84 €	4 793,84 €	3 773,00 €
Total DEPENSES		128 480,99 €	118 017,60 €	122 723,00 €

FONCTIONNEMENT – RECETTES

		2019		2020
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé	Budgétisé
002	Excédent antérieur reporté	20 865,46 €	20 865,46 €	18 106,14 €
042	Opérations d'ordre entre sections	41 615,53 €	41 615,53 €	41 617,00 €
70	Produits des services	19 000,00 €	23 408,91 €	17 999,86 €
75	Autres produits de gestion courante	47 000,00 €	50 233,84 €	45 000,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total RECETTES		128 480,99 €	136 123,74 €	122 723,00 €

INVESTISSEMENT – DEPENSES

		<i>2019</i>		<i>2019</i>
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budgétisé</i>
020	Dépenses imprévues d'investissement	5 000,00 €	0,00 €	<i>0,00€</i>
040	Opérations d'ordre entre sections	41 615,53 €	41 615,53 €	<i>41 617,00 €</i>
16	Remboursement d'emprunts	22 666,00 €	22 666,00 €	<i>23 687,00 €</i>
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00 €	0,00 €	<i>1 000,00 €</i>
21	Immobilisations corporelles	3 000,00 €	334,58 €	<i>3 039,10 €</i>
23	Immobilisations en cours	102 287,36 €	17 665,86 €	<i>99 432,82 €</i>
Total DEPENSES		175 568,89 €	82 281,97 €	<i>168 775,92 €</i>

INVESTISSEMENT – RECETTES

		<i>2019</i>		<i>2020</i>
CHAPITRE		<i>Budgétisé</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Budgétisé</i>
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	99 733,12 €	99 733,12 €	<i>94 036,92 €</i>
040	Opérations d'ordre entre sections	75 835,77 €	75 835,77 €	<i>74 739,00 €</i>
16	Emprunt caution	0,00 €	750,00 €	<i>0,00 €</i>
Total RECETTES		175 568,89 €	176 318,89 €	<i>168 775,92 €</i>

Il est proposé au Conseil Communautaire de voter le budget annexe Centre d'affaires Pierre Carmien et d'approuver le maintien de la provision pour risque locatif de 48 786,38 €.